
Type d'intervention	Interpellation (art. 34 RCG)	
1 ^{er} signataire	Birbaum Thomas	<i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires	Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément.	<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i>
Dépôt au nom d'un groupe	Choisissez un élément.	
Dépôt au nom d'une commission	Choisissez un élément.	<i>Signature du Président</i>

Titre

Une décharge au lieu d'un arrêt


Texte de l'intervention

Etes-vous déjà allé à l'arrêt CFF de Collombey ? Si votre réponse est oui, vous comprendrez tout de suite le titre de mon interpellation... Cette paisible halte sur la ligne du Tonkin se transforme les nuits du weekend en lieu de rassemblement de nombreux jeunes, investissant parfois le lieu avec leurs sonos. Ceux-ci prennent bien soin de ne pas ranger leurs déchets quand vient la lumière de l'aube. Ainsi, l'abri de la halte se transforme en dépotoir à ciel ouvert. Bouteilles de bières, cartons de pizza, restes de macdo, mégots, et divers détritrus peu attirants peuplent en très grand nombre le sol de l'abri. Même la caisse qui abrite le sel pour dégeler a été brisée (par ces mêmes individus ?) et sert maintenant de poubelle pour des restes alimentaires. Cette situation n'est pas tolérable. La quantité de déchets présents rappellent plus une décharge qu'un arrêt de train.

Conclusion

Comment la municipalité peut-elle agir pour remédier à cette situation ? Contre cette prolifération de déchet ? Contre ces individus qui font preuve d'un bien crasse esprit de vivre ensemble et de respect envers le matériel public ?

Collombey-Muraz, le 17 août 2017

1^{er} signataire : 

Reçu le 21.08.17
